

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 25 AVRIL 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le lundi 25 avril 2022 à 19 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la Ville de Clermont siège en séance extraordinaire ce lundi 25 avril 2022 à l'hôtel de ville.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller
Monsieur François Bergeron, conseiller
Monsieur André Bilodeau, conseiller
Madame Josée Asselin, conseillère
Madame Solange Lapointe, conseillère
Monsieur Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon

Sont également présents :

Madame France D'Amour, directrice générale ainsi que monsieur Nicolas Savard, directeur des loisirs.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO 12400-04-22**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
4. Appel d'offres et soumissions
 - 4.1 Renouvellement du programme d'assurances
5. Administration, finances et ressources humaines
 - 5.1 Abandon et création de servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada sur le lot 6 074 438
 - 5.2 Embauche d'étudiants au Service des loisirs — Saison estivale 2022
6. Travaux publics
7. Urbanisme et environnement
8. Sécurité publique
9. Loisirs et culture
 - 9.1 Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées Volet 1 — Soutien à l'accompagnement
10. Avis de motion et règlements
11. Comptes
12. Divers et période de questions
13. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4. APPEL D'OFFRES — SOUMISSIONS ET CONTRATS

4.1 RENOUELEMENT DU PROGRAMME D'ASSURANCES **RÉSOLUTION NO 12401-04-22**

CONSIDÉRANT l'arrivée à échéance du programme d'assurances générales de la Ville de Clermont le 1^{er} mai 2022 ;

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 25 AVRIL 2022

CONSIDÉRANT les conditions et primes de la firme AON Parizeau inc. pour le renouvellement du programme d'assurances pour la période du 1^{er} mai 2022 au 1^{er} mai 2023 pour les polices suivantes :

Garantie d'assurance	Montant
Automobile	14 550 \$
Biens	40 169 \$
Responsabilité civile, municipale et excédentaire Umbrella	35 575 \$
Crime	756 \$
Bris des machines	2 959 \$
TOTAL	94 009 \$

CONSIDÉRANT QUE les sommes sont prévues au budget 2022, poste budgétaire 02 190 05 421 ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de renouveler le programme d'assurances avec la firme AON Parizeau inc. aux conditions transmises par la firme au montant de 94 009 \$, taxe non incluse ;

QUE la présente résolution soit adressée à AON Parizeau Inc.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 ABANDON ET CRÉATION DE SERVITUDE EN FAVEUR D'HYDRO-QUÉBEC ET BELL CANADA SUR LE LOT 6 074 438 RÉSOLUTION NO 12402-04-22

CONSIDÉRANT QUE la servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada grevant présentement sur le lot 6 074 438, numéro civique 22 rue Dion à Clermont, doit être abandonnée et recréée puisqu'un déplacement du réseau a eu lieu pour la construction d'une résidence sur ledit lot ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil autorise le maire ou le maire suppléant et la directrice générale ou le directeur général adjoint à signer tous les documents relatifs à cet abandon et création de servitude sur le lot 6 074 438, de payer les frais comme prévus à la résolution 12360-03-22, les frais d'arpenteur pour la description technique de la nouvelle servitude et les frais de notaire pour la signature de l'acte de servitude ainsi que la publication au registre foncier ;

De transmettre une copie de la présente résolution à Hydro-Québec et Bell Canada.

5.2 EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS AU SERVICE DES LOISIRS — SAISON ESTIVALE 2022 RÉSOLUTION NO 12403-04-22

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont a publié un appel de candidatures pour les emplois étudiants à son service des loisirs pour la saison estivale 2022 ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'embaucher les étudiants énumérés sur la liste fournie par le service des loisirs pour la période estivale 2022.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

**9.1 PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU LOISIR DES PERSONNES
HANDICAPÉES VOLET 1 - SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT
RÉSOLUTION NO 12404-04-22**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FRANÇOIS BERGERON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Ville de Clermont présente une demande
d'aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière au loisir des
personnes handicapées dans la région de la Capitale-Nationale - Volet 1 – Soutien
à l'accompagnement.

Dans l'éventualité de l'acceptation de financement, la Ville de Clermont s'engage à
utiliser ces fonds comme prévu au programme et à respecter les exigences de
l'ULS de la Capitale-Nationale.

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

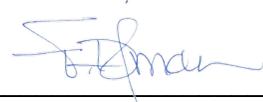
12. DIVERS

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO 12405-04-22**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY QUE
l'assemblée soit levée à 19 h 38.



**Luc Cauchon
Maire**



**France D'Amour
Directrice générale**

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



**France D'Amour
Directrice générale**